

Association Portugaise des Docteurs en France (APDF)

Maria da Conceição Pereira Ramos
Vice-Présidente de l'APDF
Faculté d'Économie - Université de Porto

L'Association Portugaise des Docteurs en France (APDF) a été créée en 2002¹. En 2003 ont eu lieu les premières élections. Le Président élu a été le Professeur Fernando Ramôa Ribeiro, ancien Président de la Fondation Portugaise pour la Science et la Technologie, actuellement recteur de l'Université Technique de Lisbonne. J'ai à cette occasion été élue à la direction, comme membre du conseil de surveillance (« conselho fiscal »). Peu à peu la direction a commencé à faire l'inventaire des docteurs en France résidant au Portugal.

L'actuelle direction, élue en 2009 pour la période 2009-2011, est présidée par la Professeure Cristina Robalo Cordeiro (Vice-Rectrice de l'Université de Coimbra), et comprend comme vice-présidentes la Professeure Eduarda Gonçalves de l'ISCTE de Lisbonne et moi-même, qui suis professeure à l'Université de Porto.

L'APDF a pour objectifs la diffusion de la science et des cultures portugaise et française et aussi de promouvoir et de stimuler la coopération et la collaboration entre la France et le Portugal, en dehors de toute considération de nature politique ou religieuse. Ces objectifs se sont notamment concrétisés par les activités suivantes :

- L'attribution annuelle du prix scientifique APDF ;
- La participation à l'organisation et à la diffusion de conférences ;
- La promotion de conférences et communications par des chercheurs français ;
- Une réunion annuelle avec des boursiers doctorants portugais dans des Universités françaises.

Le prix scientifique APDF (appelé Celestino da Costa/Jean Perrin depuis 2006) est attribué depuis l'année 2002 et est co-financé par l'Ambassade de France et par la Fondation Portugaise pour la Science et la Technologie. De 2002 à 2006, des prix

¹ Les membres de la commission d'installation ont été désignés le 20 septembre 2002 : Fernando Ramôa Ribeiro (Président) ; Gabriela Lopes da Silva e Maria Teresa Ambrósio (vice-Présidentes) ; António Morão Dias (Trésorier).

scientifiques ont été attribués à 22 projets scientifiques résultant de la collaboration de chercheurs français et portugais et des Universités des deux pays. Le jury a pris en compte la qualité et l'effectivité de la coopération pour la réalisation du projet, mesurées par la rédaction conjointe des travaux publiés (livres, articles de revues scientifiques et thèses de doctorat en co-tutelle).

Quelques conférences ont été organisées, notamment :

- en 2003, avec le soutien de l'Ambassade de France le Professeur François Kourilsky a fait une conférence à l'Institut Franco Portugais sur la science de la complexité et a animé une session de discussion avec des chercheurs portugais directement liés au thème, particulièrement les membres du collège d'études avancées de l'Université Technique de Lisbonne, lieu des débats.

- en 2004, le Professeur Jean-Louis Le Moigne a réalisé des conférences « Sur la légitimation épistémologique des sciences de la conception » et « Complexité et citoyenneté, science et société » à Lisbonne.

- en 2009, la Professeur Anne Marie Christin de l'Université Paris Diderot Paris 7, co-directrice du centre d'étude de l'écriture et de l'image a donné à Lisbonne une Conférence intitulée « De l'illustration comme transgression ».

La France est un partenaire traditionnel du Portugal sur les plans culturel, scientifique et économique. Plusieurs générations de Portugais ont ainsi réalisé leur doctorat en France. Actuellement, d'autres pays, de langue anglaise (surtout le Royaume-Uni et les États-Unis) ou espagnole (Espagne), exercent une forte attirance sur les étudiants et les chercheurs portugais. Cependant les échanges entre le Portugal et la France restent très étroites dans les Universités françaises et portugaises comme cela est bien visible dans les programmes communautaires Erasmus par lesquels la France accueille de nombreux étudiants portugais. Dans l'autre sens les échanges sont moindres, en partie à cause de la faible connaissance du portugais par les étudiants français. Ceux qui viennent dans nos Universités sont très souvent des étudiants ayant double nationalité, française et portugaise, issus de la grande migration des Portugais vers la France à partir des années 1960.

En tous cas, le développement des connaissances linguistiques est tous à fait justifié. La diversité culturelle et linguistique est un atout pour une Université et pour

un pays. On sait bien que la proximité culturelle et linguistique facilite et accroît les échanges, notamment entre pays.

Il est important que l'APDF puisse dès à présent attirer ces jeunes Portugais connaissant la France, pour ses activités dans le cadre de réunions et de conférences afin de faciliter leur rencontre avec les docteurs en France et leur permettre de bénéficier de leur expérience pédagogique et scientifique dans ce pays. Il serait également intéressant de pouvoir entendre lors de ces réunions des professeurs encadrant la mobilité des étudiants entre le Portugal et la France faire le bilan de leurs expériences : apports, difficultés, potentialités, améliorations souhaitables, etc. En effet, il est très probable que des étudiants Erasmus poursuivent des études de doctorat en France. Il est également probable que la France continue à être un pays d'accueil pour leurs activités scientifiques. Comme responsable pour des programmes Erasmus avec des Universités françaises (Paris Dauphine et Grenoble), nous connaissons les attentes en ce sens de certains étudiants.

Il apparaît souhaitable de développer les échanges scientifiques et académiques en multipliant les échanges universitaires dans les domaines de la recherche et de l'innovation, et notamment par le développement des doctorats en co-tutelle. En ce sens, la mobilité d'étudiants et d'enseignants doit être favorisée car c'est un instrument efficace pour la construction d'un espace éducatif européen luso-français.

En ce qui concerne le champ d'action de l'APDF, ne pourrait-on pas réfléchir à son éventuel élargissement à d'autres pays francophones ? En effet, lorsqu'on est interrogé sur l'Association Portugaise des Docteurs en France, il est très fréquent de vérifier l'intérêt et la demande des docteurs en langue française ayant complété leur doctorat en Belgique, en Suisse francophone ou au Canada. L'ouverture de l'association à l'ensemble des docteurs en langue française au Portugal ne pourrait-elle pas être un moyen de contribuer à préserver la diffusion de la langue française confrontée à l'hégémonie de l'anglais ? L'enjeu de la langue française ne se réduit pas seulement à la France et dans un monde de globalisation du savoir et de la connaissance, la coordination des efforts pourrait élargir l'espace des objectifs de l'association et accroître ainsi son potentiel et son dynamisme pour l'avenir. La

question me semble devoir être posée aux spécialistes de la langue française présents lors de cette réunion sur les « assises de la présence du français au Portugal ». N'étant pas professeure de langues mais travaillant dans le domaine de l'économie, il me semble essentiel d'entendre l'opinion de ceux qui sont concernés de près par cette question pour pouvoir en rendre compte, en connaissance de cause, aux autres membres de l'actuelle direction.